



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

Augmentation de la participation au capital de la SOPAC

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060432

DREMOS

Augmentation de la participation au capital de la SOPAC

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Des pourparlers ont été engagés entre la Ville de Niort et la CAN pour séparer les activités de stationnement et de transports urbains et, par là même, mieux cerner les domaines de compétences des deux collectivités.

Ces pourparlers ont abouti au projet de la création d'une nouvelle Société d'Economie Mixte qui serait exploitante des Transports Urbains, le principe de cette création ayant été approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Niort le 26 juin 2006.

En conséquence, la Communauté d'Agglomération de la Ville de Niort, n'ayant plus vocation à conserver autant de parts sociales dans le capital de la SOPAC, la Ville a proposé d'acheter 11 900 actions de la SOPAC détenues par la CAN, à leur valeur unitaire de 15,25 €, soit 181 475 €.

Au final, la Communauté d'Agglomération de Niort conservera 100 actions au capital de la SOPAC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Acquérir les 11 900 actions détenues par la CAN dans le capital de la SOPAC d'une valeur globale de 181 475 €, sous réserve de son accord et de l'agrément de la SOPAC tel que le prévoient ses statuts.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette acquisition.
- Procéder aux écritures comptables relatives à cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS